



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

TER

Question orale n° 1635

Texte de la question

M. Philippe Vuilque alerte Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'exaspération des élus ardennais de tous bords et des usagers de la ligne ferroviaire Charleville-Givet qui dénoncent l'état de dégradation de cette voie ferrée. Il semble en effet que le montant annoncé par RFF pour la mise aux normes de cette ligne s'élève à plus de 120 millions d'euros. Il faut noter que le temps de parcours entre Charleville-Givet était, il y a 30 ans, de 52 minutes, alors qu'aujourd'hui, il faut 1 heure 10 minutes au mieux pour faire ce trajet. C'est un paradoxe de constater que le matériel performant (AGC Bombardier) mis en place par le conseil régional limite la vitesse à 10 km/h à certains endroits en raison du mauvais état de la voie. Cette situation a aussi des incidences sur la fréquentation. Ceci est un comble puisque la ligne Charleville-Givet est celle qui est la plus fréquentée de la Champagne Ardenne. Pour les Ardennes, il s'agit d'un projet stratégique du désenclavement et d'arrimage au réseau TGV nord européen. Or la SNCF et RFF ont laissé se dégrader cette voie en ne faisant pas les travaux nécessaires. Il lui demande de lui faire connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1635

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2011, page 12389

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 novembre 2011

Question retirée le : 20 décembre 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)